

CHARTRE NATIONALE DU STAGE

ENGAGEMENTS DU CO MAITRE DE STAGE

Je soussigné(e).....

Expert-comptable, co maître de stage de

M.....,

agréé par le Conseil régional de l'Ordre des Experts-comptables de,
après avoir pris connaissance du règlement du stage (en annexe) accepte les obligations qui en découlent,
à savoir :

- o assumer le suivi pédagogique du stagiaire, lui donner toutes facilités pour suivre les journées de formation obligatoires dont les formations en e-learning, se présenter aux examens, DSCG le cas échéant, et Diplôme d'expertise comptable en accord avec son maître de stage, salarié autorisé à exercer la profession d'expert-comptable (article 83 ter et quater de l'ordonnance) ;
- o m'engager à participer aux réunions des maîtres de stage organisées par le Conseil régional de l'Ordre lors de la première année de suivi de mon stagiaire ;
- o le soutenir par mes conseils, le guider dans ses travaux ;
- o lui donner, dans l'ensemble des disciplines professionnelles, la formation qui doit le rendre apte à exercer la profession et à devenir chef d'entreprise ;
- o lui faire exécuter, le cas échéant, les travaux spécifiques de commissariat aux comptes que nécessite le règlement du stage ;
- o le sensibiliser à nos règles éthiques et déontologiques et l'instruire des normes que régissent nos missions ;
- o informer le Conseil régional de toutes modifications intervenant dans le déroulement du stage ;
- o co signer et commenter les rapports semestriels et les fiches annuelles des travaux professionnels, en particulier sur l'évolution technique et comportementale du stagiaire ;
- o le conseiller dans le choix de son sujet de mémoire et la rédaction de sa notice.

Signature :

Le :

(A établir en double exemplaire : pour le Conseil régional de l'Ordre et pour le signataire)